

N/REF : 11/07/2025 14H08 C:000437 I:02793

V/Email reçu le Vendredi 11/07/2025 a 14H08

SELON DEVIS N° 5060139

DISTILLERIE NOUVELLE SCI

**26, RUE MARC SANGNIER
35000 RENNES**

IMMEUBLE : 26 SANGNIER
26 RUE MARC SANGNIER
35000 RENNES

Rennes, le 10 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 26 MARC SANGNIER - LAURENT DUPUIS : 06 08 37 38 25
SÉBASTIEN PERRAULT : 06 63 47 71 06

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5060139 du 25/06/2025

Donneur d'ordre : _ SCI DISTILLERIE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe haute pression
et d'une pompe d'aspiration.

INTERVENTION DU 18/07
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CURAGE RESEAU EAUX USEES
REMARQUE : PRÉSENCE DE CALCAIRE
PASSAGE CAMERA DU RESEAU EAUX USEES EN PARTANT DU SIPHON EXTERIEUR VERS
LE BATIMENT
CONSTAT : RÉSEAU SAIN
+ DU SIPHON EXTERIEUR VERS LE RESEAU DE LA VILLE (DN100)
REMARQUE : IMPOSSIBLE D'EFFECTUER LE PASSAGE CAMÉRA DU SIPHON EXTÉRIEUR
VERS LE RÉSEAU DE LA VILLE (CAR EAU STAGNANTE)
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 18/07/25 a 14H40 _ SCI DISTILLERIE

BB TT Email envoyé le 25/06/25 a 15H35 _ SCI DISTILLERIE

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUIITE QUI APPARAÎTRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	757,28	757,28
Quantité	Fournitures - Mises en oeuvre	P.U. HT	
1,00	Rapport Caméra avec Enregistrement	-90,91	-90,91
TOTAL H.T.			666,37
T.V.A. a 20,00%			133,27
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>799,64</u>

Valeur en votre reglement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.